

Insertion dans la vie active : des différences entre apprentis et lycéens

Au cours ou à la fin de l'année scolaire 2009/2010, qu'ils soient diplômés ou non, 7 250 jeunes Francs-Comtois ont quitté leur lycée ou leur CFA¹ pour entrer dans la vie active. Au 1^{er} février 2011, parmi eux, 58 % ont trouvé un emploi. Même s'ils sont moins diplômés, l'insertion professionnelle des jeunes issus d'apprentissage est meilleure que celle des lycéens.

Au 1^{er} février 2011, les actifs représentent 91 % des jeunes sortis d'un dispositif de formation initiale au cours ou à la fin de l'année scolaire 2009/2010. Parmi eux, 64 % ont trouvé emploi, 33 % en recherchent un et 3 % sont en stage de formation. Ce constat masque cependant une différence entre l'insertion des apprentis et celle des lycéens². En effet, les jeunes issus de l'apprentissage occupent plus souvent un emploi que les lycéens. Ainsi, le taux d'emploi³ des premiers atteint 68 % alors qu'il ne dépasse pas 59 % pour les seconds.

Un taux d'emploi différent pour les apprentis et les lycéens

	Insertion des lycéens		Insertion des apprentis		Ensemble	
	effectifs	part (en %)	effectifs	part (en %)	effectifs	part (en %)
Actifs	3 367	90	3 248	93	6 615	91
<i>en emploi</i>	1 980	59	2 223	68	4 203	64
<i>demandeurs d'emploi</i>	1 235	37	960	30	2 195	33
<i>en stage de formation</i>	152	4	65	2	217	3
Inactifs	386	10	244	7	630	9
Total	3 753	100	3 492	100	7 245	100

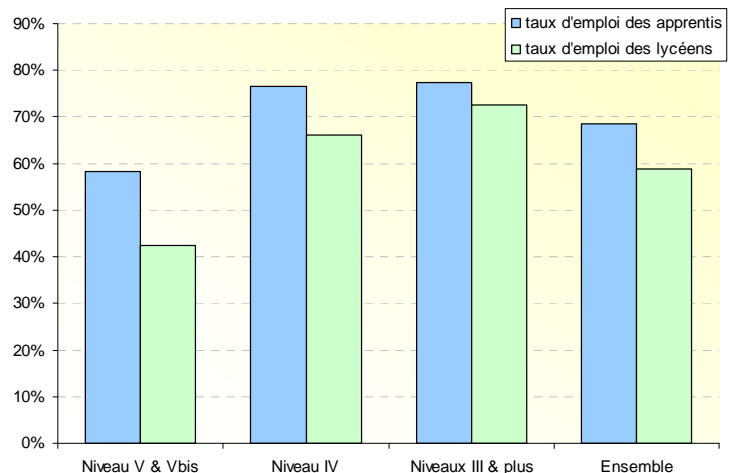
Sources : service statistique académique (SSA) - enquêtes IVA & IPA 2011.

Le taux d'emploi présente aussi des écarts entre les hommes et les femmes. En effet, celui des hommes s'élève à 66 % tandis que celui des femmes est de 59 %. Cette différence se retrouve aussi bien pour les lycéens que pour les apprentis.

Le taux d'emploi s'élève avec le niveau de formation

Un niveau de formation élevé reste toujours le meilleur atout pour s'insérer dans la vie active tant pour les sortants de lycées que pour ceux de CFA. Le taux d'emploi des jeunes sortant avec un niveau III ou plus est ainsi supérieur de 24 points à celui des jeunes de niveaux V ou V bis (respectivement 75 et 51 %).

Un niveau de formation élevé reste un atout majeur pour s'insérer



Sources : service statistique académique (SSA) - Enquêtes IVA & IPA 2011

¹ Centre de Formation des Apprentis.

² Les lycéens comprennent également les élèves des sections de techniciens supérieurs

³ Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de jeunes en emploi et le nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi mais à la recherche d'un emploi.

Les inactifs sont exclus du calcul.

Toutefois, malgré un niveau de formation plus élevé, les lycéens peinent davantage à trouver un emploi que les apprentis. Quel que soit le niveau de formation, les apprentis ont un taux d'emploi plus élevé que les lycéens. En revanche, la différence entre les apprentis et les lycéens s'amenuise lorsque le niveau de formation augmente. L'écart entre les taux d'emploi passe ainsi de 16 à 5 points entre les niveaux V ou V bis et les niveaux III ou plus.

Le **niveau de formation** indiqué est le niveau du jeune pendant l'année scolaire 2009-2010, hors diplômes acquis antérieurement :

Niveau V bis

Sorties de 3^e générale et des classes du second cycle court avant l'année terminale.

Niveau V

Sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale.

Niveau IV

Sorties des classes terminales du second cycle long et abandons des scolarisations post-bac avant d'atteindre le niveau III.

Niveau III

Sorties avec un diplôme de niveau bac + 2 ans (DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales...).

Niveaux II et I

Sorties avec un diplôme de niveau bac + 3 ans ou supérieur.

L'acquisition d'un niveau de formation ne signifie pas obligatoirement l'obtention du diplôme visé : l'abandon en dernière année de CAP ou BEP donne un niveau V alors que l'abandon avant l'année terminale de CAP ou BEP conduit à un niveau V bis.

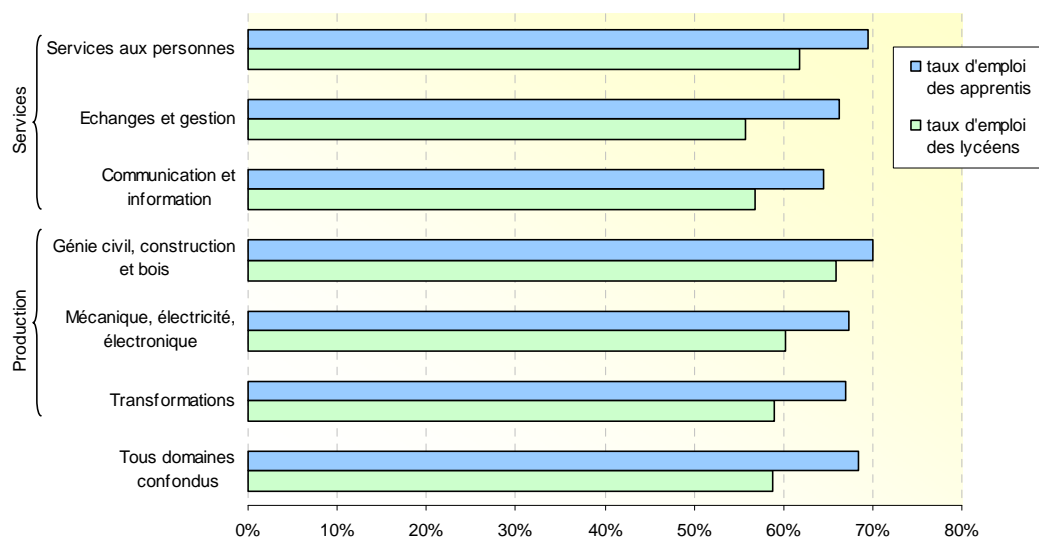
Le taux d'emploi diffère selon le domaine de formation

Les sortants des formations relevant du domaine de la production s'insèrent mieux que les jeunes sortants des formations du domaine des services. Le taux d'emploi des jeunes issus de formations orientées production est de 66 % contre 61 % pour ceux sortant de formations de services.

Le domaine « génie civil, construction et bois » présente le meilleur taux d'insertion, avec un taux d'emploi de 68 %. À l'inverse, les domaines « communication et information » et « échanges et gestion » sont ceux qui offrent le moins de débouchés (respectivement 58 et 59 %).

Quel que soit le domaine de formation, le taux d'emploi des apprentis reste plus élevé que celui des lycéens. L'écart entre ces taux varie de 4 à 11 points selon les domaines. Ainsi, l'écart le plus faible est observé pour les jeunes sortant du domaine « génie civil, construction et bois » alors que l'écart le plus important concerne le domaine « échanges et gestion ».

Quel que soit le domaine de formation, le taux d'emploi des apprentis est plus élevé



Sources : service statistique académique (SSA) - Enquêtes IVA & IPA 2011

Un niveau de formation élevé et la possession du permis sont déterminants

« Toutes choses égales par ailleurs », les écarts observés précédemment se confirment. Le niveau de formation apparaît comme la caractéristique la plus déterminante dans la probabilité d'être sans emploi sept mois après la sortie de sa formation. De ce fait, à profil identique, les jeunes sortant d'une formation de niveau V ou V bis ont 2,9 fois plus de risque d'être sans emploi qu'un jeune issu d'une formation de niveau III ou plus.

Si l'âge du jeune n'a pas d'influence significative, la possession du permis de conduire est un atout essentiel. Parmi les jeunes actifs possédant le permis, 73 % ont trouvé un emploi contre 51 % pour ceux qui n'en disposent pas. À profil identique, la probabilité d'être sans emploi sept mois après la sortie de sa formation est ainsi doublée pour un jeune n'ayant pas le permis de conduire.

Quant aux domaines de formation, au statut et au sexe du jeune, leur influence sur l'insertion professionnelle est plus limitée. La probabilité d'être sans emploi est cependant plus faible pour les apprentis issus d'une formation du secteur de la production.

Influence de différentes caractéristiques sur la probabilité d'être sans emploi pour un jeune Franc-Comtois sept mois après la sortie de sa formation

Variable	Modalités	Probabilité
Sexe	Référence : homme	1,00
	Femme	1,36
Niveau de formation	Référence : niveaux III, II & I	1,00
	Niveau IV	1,26
	Niveaux V & V bis	2,86
Domaine de formation	Référence : échanges et gestion	1,00
	Communication et information	1,12
	Service aux personnes	0,57
	Génie civil, construction et bois	0,60
	Mécanique, électricité, électronique	ns
	Transformations	0,70
Statut	Référence : apprentis	1,00
	scolaire	1,45
Possession du permis	Référence : oui	1,00
	non	1,98

Sources : service statistique académique (SSA) - enquêtes IVA & IPA 2011.

ns : non significatif.

Note de lecture : à caractéristiques identiques (lycéen sortant d'une formation de niveau V ou V bis dans le domaine « échanges et gestion » et possédant le permis), le fait d'être une femme multiplie par 1,36 le risque d'être sans emploi à la sortie de sa formation.

L'analyse toutes choses égales par ailleurs

Ce modèle économétrique consiste à étudier les facteurs qui favorisent ou non l'insertion professionnelle. Il s'agit en effet d'isoler l'effet propre de chaque caractéristique retenue, en maintenant constantes les autres variables. Parmi ces caractéristiques, ont été choisies : le sexe, l'âge, le niveau et le domaine de formation, le statut - scolaire ou apprentissage - et la possession du permis.

Il est à préciser que d'autres facteurs peuvent influencer la probabilité d'être sans emploi pour un jeune sept mois après la sortie de sa formation initiale (relations personnelles, catégorie socioprofessionnelle des parents, etc.) mais que nous ne disposons pas des données nécessaires à leur prise en compte.

La stabilité de l'emploi plus fréquente après une formation en apprentissage

Au 1^{er} février 2011, 43 % des jeunes actifs occupés ont un emploi stable⁴. Une fois encore, les apprentis décrochent plus souvent des emplois pérennes que les lycéens. Seulement un tiers de ces derniers sont embauchés en emploi stable contre un apprenti sur deux. Aussi, les apprentis sont principalement embauchés en CDI tandis que les lycéens décrochent le plus fréquemment des CDD.

Sortir d'une formation en apprentissage est donc un atout majeur pour l'obtention d'un contrat pérenne. À profil identique, un apprenti a 2,2 fois plus de chances d'être embauché en contrat stable qu'un lycéen.

Les lycéens peinent à trouver des emplois stables

	Part des lycéens en emploi	Part des apprentis en emploi
CDI	28 %	49 %
CDD	34 %	28 %
Contrat d'intérim	24 %	14 %
Contrat aidé	9 %	5 %
Autre*	5 %	4 %

* fonctionnaire ou agent public, aide familial, installé à leur compte et engagé dans l'armée
Sources : service statistique académique (SSA) - Enquêtes IVA & IPA 2011

Les enquêtes sur l'insertion dans la vie active

Les enquêtes annuelles sur l'insertion dans la vie active des lycéens (IVA) et des apprentis (IPA) interrogent les jeunes, diplômés ou non, qui sont sortis du dispositif de formation au cours ou à la fin de l'année scolaire précédente. Ainsi, elles permettent de connaître la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi au 1^{er} février de l'année suivant la fin de leurs études. Ces enquêtes sont pilotées par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. Elles sont réalisées auprès de l'ensemble des CFA et des lycées publics et privés de l'académie.

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants de toutes les années des formations de second cycle technologique et professionnel et de post-Bac des lycées de l'académie ainsi que les sortants des centres de formation d'apprentis. Les jeunes en poursuite d'études ou en contrat d'apprentissage ne sont pas concernés.

Ainsi, 10 920 jeunes ont été interrogés par voie postale en février 2011 et les non répondants ont fait l'objet d'une relance téléphonique financée par le Conseil Régional. Parmi les jeunes enquêtés, 7 885 jeunes ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 72 %. Parmi eux, 2 656 se trouvaient en poursuite d'études. Ils ont donc été écartés de l'analyse. Au final, 5 229 questionnaires ont été exploités.

Les réponses sont ensuite redressées pour respecter la structure des jeunes interrogés. En effet, le taux de réponse varie, entre autres, selon le sexe (les femmes répondent davantage que les hommes) et le niveau de formation (plus le niveau de formation est élevé, plus le taux de réponse est important). Après redressement, 3 492 apprentis issus de CFA et 3 753 lycéens sont sortis du dispositif de formation au cours ou à la fin de l'année scolaire 2009-2010.

Pour en savoir plus

Point sur n°68 - L'insertion professionnelle des lycéens s'améliore

Point sur n°70 - L'insertion professionnelle des apprentis progresse pour la deuxième année consécutive

<http://www.ac-besancon.fr/siteaca/internet/spip.php?article3200>

Véronique GIGON
Caroline GUICHARD

⁴ Emploi stable : CDI, fonctionnaires ou agents publics, installés à leur compte, engagés dans l'armée.
Par opposition, les contrats de travail précaires regroupent : CDD, contrats en intérim, contrats aidés (contrat de professionnalisation, contrat initiative emploi, contrat d'accompagnement dans l'emploi...), aides familiales(e)s.